Liberté pour Julian Assange

mercredi 24 avril 2019, par Denis COLLIN

Par la trahison du président équatorien Lenin Moreno, Julian Assange a été arrêté dans l'ambassade londonienne de l'Équateur, traité de la pire des façons dans les geôles de Sa Majesté britannique en attendant d'être livré aux maîtres américains de ce gouvernement anglais qui a perdu toute dignité. Quel est le crime de Julian Assange ? Avoir fondé Wikileaks un site dédié à la publication des papiers secrets des gouvernements et diplomaties des « grands » de ce monde. Crime impardonnable ! Assange a mis en pratique le vieux mot d'ordre léniniste « à bas la diplomatie secrète ».

C'est évidemment une question essentielle : la garantie de la paix ne peut reposer que sur la loi républicaine et le contrôle du peuple sur le gouvernement. Nul besoin d'être révolutionnaire pour penser cela, il suffit d'avoir lu le « Projet de traité de paix perpétuelle » de Kant. Mais si la diplomatie est secrète, il n'y a aucun contrôle populaire possible sur la véritable politique du gouvernement, puisque la politique étrangère est le concentré du pouvoir souverain. Après la révolution de 1917, les bolcheviks ouvrirent les tiroirs secrets de la diplomatie tsariste et publièrent les diverses vilénies que les gouvernements « démocratiques », français comme britannique, avaient concoctées avec l'autocratie russe. Cela ne leur sera jamais pardonné. Le passé vient opportunément nous rappeler combien est louable d'un point de vue républicain et en vue de garantir la paix entre les nations l'action de Wikileaks et Julian Assange.

Il y a un deuxième aspect. L'ABC du métier de journaliste est la recherche de la vérité et notamment la publication de toutes les informations qui permettent au public de s'éclairer sur la réalité de la politique du gouvernement. Assange est journaliste et il n'a fait que son métier. Si Assange est extradé, cela signifie qu'aucun journaliste ne pourra plus dévoiler les turpitudes du gouvernement des « maîtres du monde » sans être menacé de finir ses jours dans un pénitencier américain! Ce simple fait aurait dû entraîner une mobilisation massive de tous les syndicats de journalistes ou de « Reporters sans frontières ». Imaginons une minute que Poutine ait demandé l'extradition d'Assange...

La défense des droits élémentaires du peuple à savoir la vérité et tout aussi la défense du métier du journaliste exigent donc une mobilisation massive contre l'extradition d'Assange, pour sa libération immédiate et notre gouvernement trouverait alors une excellente occasion de montrer que la « patrie des droits d'homme » l'est toujours en offrant l'asile politique au journaliste australien Julian Assange.

On remarquera cependant que l'affaire Assange fait finalement assez peu de bruit. La presse aux ordres se tait ou fait le service minimum. Les politiques, dans leur majorité, ne veulent pas froisser M. Trump et Mrs May. L'idée est largement partagée, même chez de nombreux « souverainistes » que cet Assange est un homme dangereux, car si on peut plus gouverner secrètement, où va-t-on ?

Il est temps, plus que temps, de se réveiller et de mobiliser pour la défense de Julian Assange comme on a su le faire autrefois pour des prisonniers politiques et des prisonniers d'opinion victimes de gouvernements antidémocratiques.

Il faut aussi en profiter pour ouvrir les yeux en grand et regarder la réalité de nos prétendus « États de droit » qui chaque jour un peu plus bafouent les droits élémentaires.